Application agréée E-legalite.com 99_BU-057-255701880-20220414-BP_2022-BP

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 25570188000023

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Commune SMITU THIONVILLE FENSCH

POSTE COMPTABLE DE : CENTRE FINANCES PUBLIQUES HAYANGE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. (1)

Budget primitif

BUDGET: SMITU THIONVILLE FENSCH (2)

ANNEE 2022

⁽¹⁾ Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

⁽²⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

le 14/04/2022

Application agréée E-legalite.com 99_BU-057-255701880-20220414-BP_2022-BF

Sommaire

1 - Informations generales	
Modalités de vote du budget	3
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
III - Vote du budget	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17
IV - Annexes	
A - Eléments du bilan	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	26
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	27
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	28
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	29
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	30
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	31
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	32
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	33
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	34
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	36
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	37
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
D - Arrêté et signatures	
D - Arrêté et signatures	38

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT, lls n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

D - Arrêté et signatures

SMITU THIONVILLE FENSCH - SMITU THIONVILLE FENSCH - BP - 2022

REÇU EN PREFECTURE le 14/04/2022

Application agréée E-legalite.com

I – INFORMATIONS GENERALES MODALITES DE VOTE DU BUDGET

99_BU-057-255701880-20220414-BP_2022-BF

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

111 362 660,02

Application agréée E-legalite.co

	99 BU-057-255701880-20220414-BP 2022-
II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
VUE D'ENSEMBLE	A1

	<u> </u>	E D ENSEMBLE	AI
		EXPLOITATION	
_		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	32 942 141,49	29 456 013,04
		+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
O R T S	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 3 486 128,45
5	=	=	
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	32 942 141,49	32 942 141,49
		INVESTISSEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	78 335 908,77	50 035 526,45
	+		+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	84 609,76	1 508,60
O R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 28 383 483,48
-	*		
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	78 420 518,53	78 420 518,53

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits
votés correspondent aux crédite votés lors de l'étage hudgétaire sans sommation avec coux aptériourement votés lors du même exercise

111 362 660,02

TOTAL

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

TOTAL DU BUDGET (3)

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

le 14/04/2022

Application agréée E-legalite.com

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

99_BU-057-255701880-20220414-BP_2022-BR

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 756 872,65	0,00	2 659 497,31	2 659 497,31	2 659 497,31
012	Charges de personnel, frais assimilés	660 766,00	0,00	672 450,00	672 450,00	672 450,00
014	Atténuations de produits	120 598,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
65	Autres charges de gestion courante	20 932 384,71	0,00	24 060 361,26	24 060 361,26	24 060 361,26
Т	otal des dépenses de gestion des services	24 470 621,36	0,00	27 407 308,57	27 407 308,57	27 407 308,57
66	Charges financières	196 916,89	0,00	882 117,97	882 117,97	882 117,97
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		95 000,00	95 000,00	95 000,00
То	tal des dépenses réelles d'exploitation	24 667 538,25	0,00	28 384 426,54	28 384 426,54	28 384 426,54
023	Virement à la section d'investissement (6)	6 106 900,24		623 516,69	623 516,69	623 516,69
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 640 571,80)	3 934 198,26	3 934 198,26	3 934 198,26
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	4	0,00	0,00	0,00
То	tal des dépenses d'ordre d'exploitation	7 747 472,04	-	4 557 714,95	4 557 714,95	4 557 714,95
	TOTAL	32 415 010,29	0,00	32 942 141,49	32 942 141,49	32 942 141,49

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 32 942 141,49

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + _vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70.	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	17 300 000,00	0,00	17 300 000,00	17 300 000,00	17 300 000,00
74	Subventions d'exploitation	7 949 723,79	0,00	8 527 223,79	8 527 223,79	8 527 223,79
75	Autres produits de gestion courante	2 156 594,56	0,00	3 452 822,34	3 452 822,34	3 452 822,34
1	Total des recettes de gestion des services	27 406 318,35	0,00	29 280 046,13	29 280 046,13	29 280 046,13
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	19 000,00	19 000,00	19 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
T	otal des recettes réelles d'exploitation	27 406 318,35	0,00	29 299 046,13	29 299 046,13	29 299 046,13
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	806 551,03	1-1-1	156 966,91	156 966,91	156 966,91
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
T	otal des recettes d'ordre d'exploitation	806 551,03		156 966,91	156 966,91	156 966,91
	TOTAL	28 212 869,38	0,00	29 456 013,04	29 456 013,04	29 456 013,04

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 3 486 128,45

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 32 942 141,49

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (8)
4 400 748,04

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

SMITU THIONVILLE FENSCH - SMITU THIONVILLE FENSCH - BP - 2022

REÇU EN PREFECTURE le 14/04/2022

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-255701880-20220414-BP_2022-BF

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

le 14/04/2022

Application agréée E-legalite.co

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

99_BU-057-255701880-20220414-BP_2022-BF

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	73 427,87	75 000,16	13 608,00	13 608,00	88 608,16
21	Immobilisations corporelles	1 744 831,10	9 609,60	98 432,00	98 432,00	108 041,60
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	37 925 904,08	0,00	76 652 279,61	76 652 279,61	76 652 279,61
	Total des dépenses d'équipement	39 794 163,05	84 609,76	76 764 319,61	76 764 319,61	76 848 929,37
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	561 365,43	0,00	1 359 622,25	1 359 622,25	1 359 622,25
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	2 721 120,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 276 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	E. 2. 10	40 000,00	40 000,00	40 000,00
	Total des dépenses financières	4 558 485,43	0,00	1 414 622,25	1 414 622,25	1 414 622,25
45	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	des dépenses réelles d'investissement	44 352 648,48	84 609,76	78 178 941,86	78 178 941,86	78 263 551,62
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	806 551,03		156 966,91	156 966,91	156 966,91
041	Opérations patrimoniales (4)	1 878 031,91		0,00	0,00	0,00
Tota	l des dépenses d'ordre d'investissement	2 684 582,94		156 966,91	156 966,91	156 966,91
	TOTAL	47 037 231,42	84 609,76	78 335 908,77	78 335 908,77	78 420 518,53

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 0,00

> TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 78 420 518,53

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	2 359 666,00	0,00	5 477 811,50	5 477 811,50	5 477 811,50
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	10 000 000,00	0,00	40 000 000,00	40 000 000,00	40 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	12 359 666,00	0,00	45 477 811,50	45 477 811,50	45 477 811,50
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	1 508,60	0,00	0,00	1 508,60
106	Réserves (7)	6 534 728,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	6 534 728,00	1 508,60	0,00	0.00	1 508,60
45	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes réelles d'investissement	18 894 394,00	1 508,60	45 477 811,50	45 477 811,50	45 479 320,10
021	Virement de la section d'exploitation (4)	6 106 900,24		623 516,69	623 516,69	623 516,69
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 640 571,80	1000000	3 934 198,26	3 934 198,26	3 934 198,26
041	Opérations patrimoniales (4)	1 878 031,91	Maria	0,00	0,00	0,00
Tota	I des recettes d'ordre d'investissement	9 625 503,95		4 557 714,95	4 557 714,95	4 557 714,95
	TOTAL	28 519 897,95	1 508,60	50 035 526,45	50 035 526,45	50 037 035,05

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	28 383 483,48
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	78 420 518,53

Pour information:

SMITU THIONVILLE FENSCH - SMITU THIONVILLE FENSCH - BP - 2022

le 14/04/2022

99_BU-057-255701880-20220414-BP_2022-BR

Application agréée E-legalite.com

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)

4 400 748,04

- (1) cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

le 14/04/2022

Application agréée E-legalite.com

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET BALANCE GENERALE DU BUDGET

99_BU-057-255701880-20220414-BP_2022-BF

B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 659 497,31	E IT AVENUE WILL	2 659 497,31
012	Charges de personnel, frais assimilés	672 450,00		672 450,00
014	Atténuations de produits	15 000,00		15 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)	(1) 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	24 060 361,26		24 060 361,26
66	Charges financières	882 117,97	0,00	882 117,97
67	Charges exceptionnelles	0,00	169 564,55	169 564,55
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	3 764 633,71	3 764 633,71
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	95 000,00	THE PROPERTY OF	95 000,00
023	Virement à la section d'investissement		623 516,69	623 516,69
	Dépenses d'exploitation – Total	28 384 426,54	4 557 714,95	32 942 141,49

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
•	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	32 942 141,49

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	156 966,91	156 966,91
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)	Anna Carlotte Carlotte	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 359 622,25	0,00	1 359 622,25
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	A STATE OF THE STA	0,00
	Total des opérations d'équipement	76 652 279,61		76 652 279,61
20	Immobilisations incorporelles (6)	88 608,16	0,00	88 608,16
21	Immobilisations corporelles (6)	108 041,60	0,00	108 041,60
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	15 000,00	0,00	15 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)	BOARD TO THE	0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations	and the same of the	0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	40 000,00	as a long to the	40 000,00
	Dépenses d'investissement – Total	78 263 551,62	156 966,91	78 420 518,53

0,00	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE
=	
78 420 518,53	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

⁽⁴⁾ Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

⁽⁵⁾ Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

Application agréée E-legalite.com 99_BU-057-255701880-20220414-BP_2022-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)	Marie St. Toll Marie	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	A STATE OF THE PARTY OF THE PAR	0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)	THE PARTY OF STREET	0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	17 300 000,00	Charles and Cale	17 300 000,00
74	Subventions d'exploitation	8 527 223,79		8 527 223,79
75	Autres produits de gestion courante	3 452 822,34	Later and the	3 452 822,34
76 77 78	Produits financiers Produits exceptionnels Reprise amort., dépreciat° et provisions	0,00 19 000,00 0,00	0,00 156 966,91 0,00	0,00 175 966,91 0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	29 299 046,13	156 966,91	29 456 013,04

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 3 486 128,45

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 32 942 141,49

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	1 508,60	0,00	1 508,60
13	Subventions d'investissement	5 477 811,50	0,00	5 477 811,50
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires	THE THE PARTY	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	40 000 000,00	0,00	40 000 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	169 564,55	169 564,55
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		3 764 633,71	3 764 633,71
29	Dépréciation des immobilisations (4)	Statistical County	0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices	1 4 4 4	0,00	0,00
3,	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		623 516,69	623 516,69
	Recettes d'investissement – Total	45 479 320,10	4 557 714,95	50 037 035,05

T.	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	28 383 483,48
	+
AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	78 420 518,53

SMITU THIONVILLE FENSCH - SMITU THIONVILLE FENSCH - BP - 2022

REÇU EN PREFECTURE le 14/04/2022

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-255701880-20220414-BP_2022-BF

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

Application agréée E-legalite.com 99_BU-057-255701880-20220414-BP_2022-BF

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	2 756 872,65	2 659 497,31	2 659 497,3
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	3 000,00	3 500,00	3 500,0
6063	Fournitures entretien et petit équipt	600,00	600,00	600,0
6064	Fournitures administratives	1 200,00	5 100,00	5 100,0
6066	Carburants	3 500,00	3 500,00	3 500,0
6068	Autres matières et fournitures	1 100,00	2 200,00	2 200,0
6132	Locations immobilières	65 236,80	42 345,61	42 345,6
6135	Locations mobilières	1 736 232,80	1 937 788,20	1 937 788,2
6137	Redevances, droits de passage, servitude	0,00	6 000,00	6 000,0
614	Charges locatives et de copropriété	22 000,00	16 500,00	16 500,0
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	22 524,00	21 200,00	21 200,
61558	Entretien autres biens mobiliers	200,00	200,00	200,
6156	Maintenance	11 190,92	25 017,92	25 017,
6161	Multirisques	11 550,00	10 379,41	10 379,
6168	Autres	28 750,00	25 853,48	25 853,
617	Etudes et recherches	348 080,00	132 628,00	132 628,
518	Divers	13 415.40	10 682,00	10 682,
6226	Honoraires	94 000,00	59 800,00	59 800,
6227	Frais d'actes et de contentieux	35 000,00	15 000,00	15 000,
6228	Divers	200,00	200,00	200,
3231	Annonces et insertions	31 844,00	16 080,00	16 080,
6236	Catalogues et imprimés	111 709,60	111 444,00	111 444,
6238	Divers	53 706,00	300,00	300,
6247	Transports collectifs personnel	1 000,00	1 000,00	1 000,0
625 1	Voyages et déplacements	2 000,00	2 000,00	2 000,0
6256	Missions	1 000,00	1 000,00	1 000,
6257	Réceptions	7 500,00	8 500,00	8 500,0
6261	Frais d'affranchissement	2 500,00	1 000,00	1 000,0
6262	Frais de télécommunications	11 346,64	9 654,24	9 654,
627	Services bancaires et assimilés	50 000,00	100 000,00	100 000,0
6281	Concours divers (cotisations)	34 556,49	36 024,45	36 024,4
63512	Taxes foncières	51 930,00	54 000,00	54 000,0
012	Charges de personnel, frais assimilés	660 766,00	672 450,00	672 450,0
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	658 316,00	670 000,00	670 000,0
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	150,00	150,00	150,0
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	2 300,00	2 300,00	2 300,0
014		120 598,00	15 000,00	
	Atténuations de produits (7)		15 000,00	15 000,0
739	Restitut ^e taxe Versement mobilité	120 598,00		15 000,0
65	Autres charges de gestion courante	20 932 384,71	24 060 361,26	24 060 361,2
5512	Droits d'utilisat ^a informatique nuage	972,00	648,00	648,0
6531	Indemnités élus	70 000,00	70 000,00	70 000,0
5532	Frais de mission élus	1 000,00	0,00	0,0
6533	Cotisations de retraite élus	7 200,00	7 200,00	7 200,0
3535	Formation élus	1 000,00	1 000,00	1 000,0
35714	Subv. équipt Communes	34 000,00	25 022,50	25 022,
6572	Subv. équipt personnes droit privé	0,00	3 890,05	3 890,0
35734	Subv. exploitat° Communes	8 500,00	6 500,00	6 500,0
65735	Subv. exploitat ^o groupements	0,00	95 000,00	95 000,0
65737	Subv. exploitat° autres EPL	3 447 424,01	906 778,96	906 778,
6574	Subv. exploitat° personne droit privé	17 361 788,70	22 941 641,75	22 941 641,
558	Charges diverses de gestion courante	500,00	2 680,00	2 680,0
	= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)	24 470 621,36	27 407 308,57	27 407 308,
36	Charges financières (b) (8)	196 916,89	882 117,97	882 117,
6111	Intérêts réglés à l'échéance	196 916,89	882 117,97	882 117,
57	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	0,00	0,00	0,
38	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,0
39	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,
)22	Dépenses imprévues (f)	0,00	95 000,00	95 000,
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f	24 667 538,25	28 384 426,54	28 384 426,
023	Virement à la section d'investissement	6 106 900,24	623 516,69	623 516,0
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 640 571,80	3 934 198,26	3 934 198,2
/ ***	operational diameter cities accurred [11] [12]	1 040 37 1,00	0 007 100,20	0 007 100,1
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	0,00	169 564,55	169 564,

SMITU THIONVILLE FENSCH - SMITU THIONVILLE FENSCH - BP - 2022

le 14/04/2022

			Appl	ication agréée E-legalite.com
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposit@g_BU=057-25 nouvelles (3)	5701\$ 80 ⊖2 02 20414-BP_202
TOTAL	DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	7 747 472,04	4 557 714,95	4 557 714,95
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	7 747 472,04	4 557 714,95	4 557 714,95
	S DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	32 415 010,29	32 942 141,49	32 942 141,49

	-
RESTES A REALISER N-1 (13	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	32 942 141,49

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)			
Montant des ICNE de l'exercice	0,00		
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00		
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00		

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M, 43 et en M, 44.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040,
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Application agréée E-legalite.com

	M_BU-057-255701&80-20220414-BP_20
III – VOTE DU BUDGET	111
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	17 300 000,00	17 300 000,00	17 300 000,00
734	Versement de mobilité	17 300 000,00	17 300 000,00	17 300 000,00
74	Subventions d'exploitation	7 949 723,79	8 527 223,79	8 527 223,79
7471 7475	Subv. exploitat ^e État Subv. exploitat ^e Groupements	3 555 364,00 4 394 359,79	3 532 864,00 4 994 359,79	3 532 864,00 4 994 359,79
75	Autres produits de gestion courante	2 156 594,56	3 452 822,34	3 452 822,34
7588	Autres	2 156 594,56	3 452 822,34	3 452 822,34
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75	27 406 318,35	29 280 046,13	29 280 046,13
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	19 000,00	19 000,00
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00
775	Produits cessions d'éléments d'actif	0,00	19 000,00	19 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d	27 406 318,35	29 299 046,13	29 299 046,13
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	806 551,03	156 966,91	156 966,91
777 7811	Quote-part subv invest transf cpte résul Rep. amort. immos corpo. et incorp	156 966,91 649 584,12	156 966,91 0,00	156 966,91 0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	806 551,03	156 966,91	156 966,91
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	28 212 869,38	29 456 013,04	29 456 013,04

	RESTES A REALISER N-1 (10)	
		+
2	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	3 486 128,45
		2
тот	AL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	32 942 141,49

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

201011 44 041041 400 10112 44 001110	O T ORK
Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (7)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.
- (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

Application agréée E-legalite.com

-99_BU-057-255701880-20220414-BP_2022-BF III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES **B1**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	73 427,87	13 608,00	13 608,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	9 180,00	13 284,00	13 284,00
2051	Concessions et droits assimilés	64 247,87	324,00	324,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 744 831,10	98 432,00	98 432,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00
2145	Construct° sol autrui - Installat° géné.	33 306,30	85 000,00	85 000,00
2153	Installations à caractère spécifique	174 000,00	11 056,00	11 056,00
2154	Matériel industriel	33 636,01	0,00	0,00
2155	Outillage industriel	16 222,89	0,00	0,00
2156	Matériel spécifique d'exploitation	11 134,21	2 376,00	2 376,00
2182	Matériel de transport	1 442 754,24	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	18 837,26	0,00	0,00
2184	Mobilier Autres immebilications corneralles	4 940,19 10 000,00	0,00	0,00
2188 22	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations) Immobilisations en cours (hors opérations)	50 000,00	0.00	0,00
2313	Constructions	50 000,00	0,00	0.00
103	Opération d'équipement n° 103 (5)	37 925 904,08	76 652 279,61	76 652 279,61
103	-	39 794 163,05	76 764 319,61	76 764 319,61
	Total des dépenses d'équipement			
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	561 365,43	1 359 622,25	1 359 622,25
1641	Emprunts en euros	561 365,43	1 359 622,25	1 359 622,25
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	2 721 120,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	2 721 120,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 276 000,00	15 000,00	15 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	15 000,00	15 000,00
2763	Créances sur collectivités et établ. pub	1 276 000,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	40 000,00	40 000,00
	Total des dépenses financières	4 558 485,43	1 414 622,25	1 414 622,25
Tota	al des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	44 352 648,48	78 178 941,86	78 178 941,86
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	806 551,03	156 966,91	156 966,9
040	Reprises sur autofinancement antérieur	806 551,03	156 966,91	156 966,9
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	40 000,00	40 000,00	40 000,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	12 000,00	12 000,00	12 000,00
13917	Sub. équipt cpte résult.Budget communaut	104 966,91	104 966,91	104 966,9
28031	Frais d'études	58 876,83	0,00	0,00
28131	Bâtiments	502 031,23	0,00	0,0
28135	Installations générales, agencements,	1 283,14	0,00	0,0
28145	Aménagements construction sol d'autrui	37 140,46	0,00	0,0
28153	Installations à caractère spécifique	9 317,77	0,00	0,0
28181	Installations générales, agencements	197,06	0,00	0,0
28182	Matériel de transport	40 737,59	0,00	0,0
28184	Mobilier Charges transférées	0,04	0,00	0,0
444		1 878 031,91		
041	Opérations patrimoniales (9)	864,00	0,00	0,0
2313	Constructions		0,00	0,0
2315	Installat*, matériel et outillage techni	1 877 167,91		
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	2 684 582,94	156 966,91	156 966,9

RESTES A REALISER N-1 (10)	84 609,76
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	-
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	78 420 518,53

le 14/04/2022

SMITU THIONVILLE FENSCH - SMITU THIONVILLE FENSCH - BP - 2022 Application agréée E-legalite.com 99_BU-057-255701880-20220414-BP_2022-BF

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles
- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Application agréée E-legalite.com

III – VOTE DU BUDGET

99_BU-057-255701880-20220414-BP_2022-BF

III = VOTE DO BODGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES	RECETTES

B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	2 359 666,00	5 477 811,50	5 477 811,5
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	1 354 666,00	3 467 811,50	3 467 811,50
1312	Subv. équipt Régions	1 005 000,00	2 010 000,00	2 010 000,0
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	10 000 000,00	40 000 000,00	40 000 000,0
1641	Emprunts en euros	10 000 000,00	40 000 000,00	40 000 000,0
20	Immobilisations Incorporelles	0,00	0,00	0,0
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,0
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,0
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,0
	Total des recettes d'équipement	12 359 666,00	45 477 811,50	45 477 811,5
10	Dotations, fonds divers et réserves	6 534 728,00	0,00	0,0
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,0
1068	Autres réserves	6 534 728,00	0,00	0,0
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,0
18	Compte de llaison : affectat ^e (BA,régie)	0,00	0,00	0,0
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,0
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,0
	Total des recettes financières	6 534 728,00	0,00	0,0
Tota	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,0
	TOTAL RECETTES REELLES	18 894 394,00	45 477 811,50	45 477 811,5
021	Virement de la section d'exploitation	6 106 900,24	623 516,69	623 516,6
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 640 571,80	3 934 198,26	3 934 198,2
2182	Matériel de transport	0,00	169 564,55	169 564,5
28031	Frais d'études	1 080,00	1 080,00	1 080,0
2805	Licences, logiciels, droits similaires	7 950,30	27 209,48	27 209,4
28131	Bâtiments	153 542,54	140 931,14	140 931,1
28135	Installations générales, agencements,	24 736,57	24 736,61	24 736,6
28138	Autres constructions	4 093,40	4 093,36	4 093,3
28145	Aménagements construction sol d'autrui	76 050,06	1 923 881,05	1 923 881,0
28153	Installations à caractère spécifique	353 323,65	348 992,23	348 992,2
28154	Matériel industriel	0,00	4 309,43	4 309,4
28155	Outillage industriel	0,00	2 025,68	2 025,6
28156	Matériel spécifique d'exploitation	9 659,53	1 431,80	1 431,8
28181	Installations générales, agencements	603,30	603,30	603,3
28182	Matériel de transport	1 001 493,17	1 271 013,30	1 271 013,3
28183	Matériel de bureau et informatique	100		
		1 203,20	7 276,21	7 276,2
28184	Mobilier	6 556,09	6 556,10	6 556,1
28188	Autres	279,99	494,02	494,0
	LEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	7 747 472,04	4 557 714,95	4 557 714,9
041	Opérations patrimoniales (8)	1 878 031,91	0,00	0,0
2031	Frais d'études	1 873 279,91	0,00	0,0
2033	Frais d'insertion	4 752,00	0,00	0,0
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	9 625 503,95	4 557 714,95	4 557 714,9
	S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	28 519 897,95	50 035 526,45	50 035 526,4

RESTES A REALISER N-1 (9)	1 508,60
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9	28 383 483,48
	+
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	78 420 518,53

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

SMITU THIONVILLE FENSCH - SMITU THIONVILLE FENSCH - BP - 2022

REÇU EN PREFECTURE

le 14/04/2022

Application agréée E-legalite.com 99_BU-057-255701880-20220414-BP_2022-BF

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

le 14/04/2022

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-255701880-20220414-BP_2022-BR

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 103 (1) LIBELLE: Infrastructure transp. collectif routier ou guidé

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	137 859,00	a 0,00	76 652 279,61	b 76 652 279,61	ь 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	2 546 899,00	2 546 899,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	2 546 899,00	2 546 899,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	137 859,00	0,00	74 105 380,61	74 105 380,61	0,00
2313	Constructions	137 859,00	0,00	38 184,00	38 184,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	74 067 196,61	74 067 196,61	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 5 477 811,50
13	Subventions d'investissement	0,00	<u>5 477 811,50</u>
1311 1312	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux Subv. équipt Régions	0,00 0,00	3 467 811,50 2 010 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	00,0
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = $(c+d) - (a+b)$	-71 174 468,11
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

le 14/04/2022 Application agréée E-legalite.com

IV – ANNEXES	2
<u>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</u>	A1.2

SMITU THIONVILLE FENSCH - SMITU THIONVILLE FENSCH - BP - 2022

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

																réée E-lega	
	Cara	gorie d'em- prunt (8)				A-1	A-1						19_BU=0	57-255	701880	-20220414	H-BP_20
	Possibilité	de rembour- sement anticipé O/N			100	z	zz										
		Profil d'amor- tissement (7)	E E		107	X Autres	X Autres										
	Ponto	dicité des rembour- sements (6)				H	++							MR			
		Devise	1000		To the same	Euros	EURO					1					
	Taux initial	Taux actuariel				2,000	1,300			17-180 (A)							
	Taux	Niveau de taux (5)				2,000	1,300			144		I IV					
Emprunts of dettes à l'origine du contrat		Index (4)					Euribor 3 mois										
dettes à l'or		Type de taux d'intérêt (3)		127		ù.	> 14					3					Sall in
Emprunts et		Nominal (2)	00'0	54 847 820,00	54 847 820,00	20 000 000,00	4 847 820,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0	00°0
		Date du premier rembour- sement					31/12/2016										
	Date	d'emission ou date de mobilisation.					2015-08-04										
		Date de signature		100		22/12/2020	18/08/2015 24/06/2020										
		Organisme prêteur ou chef de fite		The Mark		Caisse d'Epargne Grand Est Europe	Banque Européenne d'Investissement (BEI)										
		Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	163 Emprunts obligataires (Total)	164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)	1641 Emprunts en euros (total)	0450205	102780016000020046102 38203	1643 Emprunts en devises (total)	16441 Emprunis assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (lotal)	165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)	167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)	1675 Dettes pour METP et PPP (total)	1678 Autres emprunts et dettes (total)	168 Emprunts et dettes assimilés (Total)	1681 Autres emprunts (total)	1682 Bons à moyen terme négociables (total)	1687 Autres dettes (total)

Application agréée E-legalite.com 99_BU-057-255701880-20220414-BP_2022-BF

			i i		Emprunts e	t dettes à l'ori	Emprunts et dettes à l'origine du contrat							
(Pour chaque ligne, Indiquer le numéro de contrat) de file	Organisme prêteur ou chef de file	Date de Signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rambour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux Taux actuariel	Devise	Perio- dicità des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour sement anticipé	Caté- gorie d'em- prunt (8)
Total général			THE REAL PROPERTY.		54 847 820,00			8						

SMITU THIONVILLE FENSCH - SMITU THIONVILLE FENSCH - BP - 2022

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A ; annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement prour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine, Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Application agréée E-legalite.com 7–255701880–20220414–BP_2022–BF

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE IV - ANNEXES

SMITU THIONVILLE FENSCH - SMITU THIONVILLE FENSCH - BP - 2022

					4	mprunts	Emprunts at dettes au 01/01/N	N)				
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture 7 O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durec résiduelle (en années)	Type de laux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérèt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		00'0		0,00	To see the				00'0	00*0	00'0	00'0
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		00'0		53 465 802,90					1 359 622,25	882 118,47	00'0	90'0
1641 Emprunts en euros (total)		00'0		53 465 802,90	10000	0.2			1 359 622,25	882 118,47	00'0	00'0
DA5020G	×	00'0	A-1	20 000 000,00	25,00	и,		2,000	466 239,66	297 676,56	00'0	00'0
102780816090020846182	z	00'0	A-1	3 465 802,90	14,00	>	Eurlbar 3 mois	1,300	231 721,24	43 928,86	00'0	00'0
86203	z	00'0	A-1	30,000,000,00	35,00	1		2,420	661 661,35	540 513,05	00'0	00.0
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		000	7	1			00'0	00'0	00.00	00'0
16441 Emprunts assortis d'une option de firane sur linne de trésorerie (total) (9)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		00'0		00'0	-11				00'0	00'0	00'0	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1678 Autres emprunts et dettes (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		00'0		0,00	The state of				00'0	00'0	00'0	00'0
1681 Autres emprunts (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1682 Bons á moyen terme négociables (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00°0	057-25 00 0
1687 Autres dettes (total)		00'0		00'0	18.8			100	00'0	00'0	00'0	0.00
Total général	11	0.00		53 465 802.90					1 359 622 25	882 118.47	0.00	0000

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressordir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement. (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de complèter le tableau « détail des opérations de couverture »,

Application agréée E-legalite.com 99_BU-057-255701880-20220414-BP_2022-BF

SMITU THIONVILLE FENSCH - SMITU THIONVILLE FENSCH - BP - 2022

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget,

(15) II s'agit des întérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts règlés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-255701880-20220414-BP_2022-B

% par type de taux selon le s capital restant dû		00'0		00'0 0		00'0		00'0 0		0,00		00'0 0	
Interess a percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)		00'0		00'0		00'0		00'0		0,00		00'0	
Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)		00'0		00'0	S S S	00'0		00'0		00'0		00'0	
Niveau du taux à la date de vote du budget													
Taux maximal après couver- ture èventu- alle (8)					533								-
Coût de sortie (7)		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0	
тлих maximal (6)											Barrie		まんと 湯に
Faux minimal (5)											-	N. S.	
Dates des périodes bonifiées											The same		
Durée du contrat						17							(日本の日本の一年)
Type d'indices (4)			N	0.00		1					The same		The state of the last
Capital restant dù au 01/01/N (3)		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0		000	
Nominal (2)		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0	
Organisme prêteur ou chef da fils								The second second					CONTRACTOR OF THE PROPERTY OF
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadre (tunnel) (A)	TOTAL (A)	Barrière simple (B)	TOTAL (B)	Option d'échange (C)	TOTAL (C)	Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)	TOTAL (D)	Multiplicateur jusqu'à 5 (E)	TOTAL (E)	Autres types de structures (F)	TOTAL (F)	The state of the s

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

Landices inflation for sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors operation de couverture, Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance (6) Taux hors opération de couverture, indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durêe du contrat.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

SMITU THIONVILLE FENSCH - SMITU THIONVILLE FENSCH - BP - 2022

	· Al	IV – ANNEXES				ΛΙ
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA		DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	LA REPARTITION	DE L'ENCOURS		A1.4
	A1.4 – TYPOLO	A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)	TITION DE L'ENCC	URS (1)		
Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française	(2) (4) (5) Indices inflation française Ecarts d'indices zone euro Indices hors zone euro et Ecarts d'indices hors zone	(4) Indices hors zone euro et	(5) Ecarts d'indices hors zone	(6) Autres indices
		state trace or come section		The state of the state of	91120	

Inc	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre nes Indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices	
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	8	٥	0	0	0		F
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100.00	0,00	0,00	0,00	00'0		15
unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Montant en euros	53 465 802,90	00:0	0.00	00'0	00'0		7 16
	Nombre de produkts	0	ū	9	О	0		
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	D/BO	0.00	0,00	00'0		
	Montant en euros	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0		
	Nombre de produits	0	٥	0	0	٥		
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0.00	0.00	00'0	00'0	00'0		
	Montant en euros	0,00	00'0	0,00	00'0	00'0		
	Nombre de produits	0	0	a	0	0		U.S.
(D) Muniplicateur jusqu'a 5 ; muniplicateur jusqu'a 5 capé	% de Fencours	0,00	0,00	0,00	00'0	00'0		10
	Montant en euros	0,00	00'0	0,00	00'0	00'0		1/4
	Nombre de produits	0	a	ď	0	0		2 1
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0.00	0.00	0,00	0,00	0.00		0
	Montant en euros	00'0	00'0	0.00	00'0	00'0		100
	Nombre de produits						0	
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0.00	
	Montant en euros		Contract Contract				0°0-	99

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

Application agréée E-legalite.com

99	BU-057-255701880-20220414-BP_203
IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	Δ2
METHODES STEISEES FOR EES AMORTIOSEMENTS	

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	03/07/2012
CGCT): 1000 €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études ou de recherche (y compris les inse	5	03/07/2012
L	Logiciels	3	03/07/2012
L	Mobilier	10	03/07/2012
L	Matériel de bureau, informatique et téléphonique	3	03/07/2012
L	Matériel mécanique	8	03/07/2012
L	Autres matériel, outillage, mobilier (notamment ma	10	03/07/2012
L	Matériel de transport (uniquement véhicules de tra	10	03/07/2012
L	Véhicule de service	5	03/07/2012
L	Camions	8	03/07/2012
L	Trains, tramways, voies ferrées	30	03/07/2012
L	Trolleybus	20	03/07/2012
L	Construction de bâtiment	30	03/07/2012
L	Aménagement des arrêts de bus (démontage et remont	10	03/07/2012
L	Poteaux d'arrêt	5	03/07/2012
L	Priorité aux feux	10	03/07/2012
L	Sanitaire	10	03/07/2012
L	Installation générale, agencement, aménagements de	10	03/07/2012
L	Gares ferroviaires, routières	35	03/07/2012
L	Installations à caractère spécifique (aménagements	60	03/07/2012
L	Autres	10	03/07/2012

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-255701880-20220414-BP_2022-BF

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	ES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES ES =A + B	1 556 589,16 I	1 556 589,16
16 Empri	unts et dettes assimilées (A)	1 359 622,25	1 359 622,25
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 359 622,25	1 359 622,25
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépense	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	196 966,91	196 966,91
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	156 966,91	156 966,91
020	Dépenses imprévues	40 000,00	40 000,00

	Op. de l'exercice	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 556 589,16	84 609,76	0,00	1 641 198,92

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁴⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

Application agréée E-legalite.com

IV – ANNEXES	99_BU-057-255701880-20220414-BP_2	0
ELEMENTS DU BILAN		
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTE	ES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	4 388 150,40	III 4 388 150,40
Ressourc	ces propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressourc	ces propres internes de l'année (b) (3)	4 388 150,40	4 388 150,40
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	1 080,00	1 080,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	27 209,48	27 209,48
28131	Bâtiments	140 931,14	140 931,14
28135	Installations générales, agencements,	24 736,61	24 736,61
28138	Autres constructions	4 093,36	4 093,36
28145	Aménagements construction sol d'autrui	1 923 881,05	1 923 881,05
28153	Installations à caractère spécifique	348 992,23	348 992,23
28154	Matériel industriel	4 309,43	4 309,43
28155	Outillage industriel	2 025,68	2 025,68
28156	Matériel spécifique d'exploitation	1 431,80	1 431,80
28181	Installations générales, agencements	603,30	603,30
28182	Matériel de transport	1 271 013,30	1 271 013,30
28183	Matériel de bureau et informatique	7 276,21	7 276,21
28184	Mobilier	6 556,10	6 556,10
28188	Autres	494,02	494,02
29	Dépréciation des immobilisations		
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	623 516,69	623 516,69

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	4 388 150,40	1 508,60	28 383 483,48	0,00	32 773 142,48

	Mo	ntant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	H	1 641 198,92
Ressources propres disponibles	IV	32 773 142,48
Solde	V = IV - II (6)	31 131 943,56

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁴⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁵⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

⁽⁶⁾ Indiquer le signe algébrique

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-255701880-20220414-BP_2022-B

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE IV - ANNEXES

B1.1

≥

ours de	En capital	0,00	00*0	0.00	
arantie au co Pexercice	En c				
Annuité garantie au cours de l'exercice	En intérêts (8)	00'0	00'0	00'0	
Indices ou devises pouvant	modifier l'emprunt	lenga e			Automic mental
Catégorie d'emprunt	6				
de vote (6)	Niveau de taux	1014			
Taux à la date de vote du budget (6)	Index (4)				No. of Lot, September 1919
Таих	Taux (3)				
<u>ie</u>	Taux actua- riel (5)				
Taux initial	Index (4)				1
	Taux (3)				
Périodi- cité des	sements (2)				
Durée	duelle				A
Capital restant		00'0	00'0	0,00	
Montant initial		0,00	0,00	0.00	
Organisme prêteur ou	chef de file	C.			
Objet de	remprunt garanti				
			MEST		
Année de mobilisation et profil d'amortissement	de l'emprunt (1) Année Profil		THE PLAN		
Désignation du	beneficiaire	Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements	Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements	Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C ; complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-25570188	0-20220414-BP_202
IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX	B1.2
GARANTIES D'EMPRUNT	

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en eur	os
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	ll .	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	1711	0,00

⁽¹⁾ Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

⁽²⁾ Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

⁽³⁾ Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Application agréée E-legalite.com

IV - ANNEXES

99_BU-057-255701880-20220414-BP_2022-BF

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

B1.4

B1 4 - 8016 FTAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

		Montant de				Monta	nt des redevan	ces restant à c	ourir	
Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant faît l'objet du contrat (1)	la redevance de Fexercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)
2018	Mobilier : Locations de véhicules services du SAITU	3 271,80	Citroen - DM Aula SAS	36	00,0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2021	Mobilier Locations de véhicules mis à disposition du délégataire	732 096,00	Centrale d'Achat du Transport Public	24	183 024,00	0,00	0,00	0,00	0,00	183 024,00
2021	Mobiler : Locations de véhicules mis à disposition du délégataire	1 173 456,00	Lambert Locations	24	293 364,00	0,00	0,00	0,00	0,00	293 364,00
2022	Mobilier : Locations de véhicules	5 279,00	UGAP (centrale dechat public)	36	6 334,80	6 334,80	1 055,80	0,00	0,00	13 725,40

⁽¹⁾ Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

⁽²⁾ Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

le 14/04/2022

Application agréée E-legalite.co

99_BU-057-255701880-20220414-BP_2022-BF IV - ANNEXES **ENGAGEMENTS HORS BILAN** AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

		Montant des AP			Montant des CP	
N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
CITEZEN	249 280 351,10	0,00	249 280 351,10	6 728 114,00	40 291 773,00	202 260 464,10

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

⁽³⁾ Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

le 14/04/2022

Application agréée E-legalite.com

IV – ANNEXES 99_BU-057-255701880-20220414-BP_2022-BF ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT B2.2

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

Te 1470472022 Application agréée E-legalite.con

99_BU-057-255701880-20220414-BP_2022-B

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N IV - ANNEXES

SMITU THIONVILLE FENSCH - SMITU THIONVILLE FENSCH - BP - 2022

≥ 5

-		,
5	٤	
3		
-		
3		
770770		_
	1	
<	7	Ļ
		J
Ļ	Ļ	J
4	2	_
4	2	
()
č	/ Y	2
Ë	ľ	
THIS COLL	ŗ	
Ξ)
2)
THE PL		
<	1	
ŀ		
L	L	
	I	
٦		
č		
()

GRADES OIL EMPLOIS (4)	CATEGORIES (2)	(2) EMPLOIS BUDGETA	INEL AU 01/01/N EMPLOIS BUDGETAIRES (3)	(3)	EFFECTIF	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS	EMPLOIS
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	00'0	1,00	1,00	00,00	1,00
Directeur général des services		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Directeur général adjoint des services	A	1,00	00'0	1,00	1,00	00'0	1,00
Directeur général des services techniques Emplois créés au tifre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		00'0	00'0	0,00	00'0	00,0	00,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		8,00	00'0	8,00	00'9	2,00	8,00
Adjoint administratif stagiaire	O	1,00	00'0	1,00	1,00	00'0	1,00
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	0	1,00	00'0	1,00	1,00	00,00	1,00
Attaché	A	3,00	00'0	3,00	2,00	1,00	3,00
Attaché Principal	A	1,00	00'0	1,00	1,00	00'0	1,00
Rédacteur	Ф	2,00	00'0	2,00	1,00	1,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	00'0	1,00	00'0	1,00	1,00
Ingénieur	A	1,00	00'0	1,00	00'0	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE SPORTIVE (g)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE CULTURELLE (h)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE ANIMATION (i)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE POLICE (j)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		00'6	00'0	9,00	6,00	3,00	99_] 00'6
							31

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgetaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prèvue par la délibérantion créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 TTT7 ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) quotité de travail = 80 % (quotité de travail = 80 %) %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12), ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Application agréée E-legalite.co

99_BU-057-255701880-20220414-BP_2022-BF

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV - ANNEXES

5 ≥

	C1.1 -	ETAT DU F	ERSONNEL A	C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)		
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REM	REMUNERATION (3)	COI	CONTRAT
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				00'0		
Attaché	A	ADM	468	00'0	0,00 3-3-2° Autres	CDD Contractuel en CDD
Ingénieur	∢	TECH	445	00'0	3-3-2° Autres	CDI Contractuel
Rédacteur	В	ADM	343	0,00	3-2 Autres	CDD Contractuel en CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				00'0		
TOTAL GENERAL				00'0		THE RESERVE

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S: Sortie.
MS: Sortie.
MS: Médico-social.
MT: Médico-technique.
SP: Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM: Animation.
PM: Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des étéments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT: Molif du contrat (foi du 26 janvier 1984 modifiée):
3. a "article 3. f are alinea a accoissement de detivité.
3. a "article 3. f are alinea a accoissement de partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3. a "article 3. de la maine a accoissement de la chique de sonciar de montre des fonctions correspondantes.
3.1 remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3.2. remplacement d'un fonctionnaire succeptibles d'assurer les fonctions cerespondantes.
3.3. remplacement de la chique de sonciar de moins de 1000 habitants et des groupements composés de communes den moins de 1000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 1000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 1000 habitants et des groupements de moins de 1000 habitants de secretar de moins de 1000 habitants de secretar de moins de 1000 habitants de 1000 habitants de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en malière de creament de groupes de capinets.

3. article 100 collaborateurs de groupes de capinets.

4. article 4.10 collaborateurs de groupes de capinets.

(6) Occupent un emploi permanent de la fondtion publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont fitulaires d'un contrat à durée indéterminée pris en fondement de larticle 21 de la loi n° 2012-347. (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDD). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1,

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985,

SMITU THIONVILLE FENSCH - SMITU THIONVILLE FENSCH - BP - 2022

le 14/04/2022

Application agréée E-legalite.com

IV – ANNEXES	IV.
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT	C1.2
EMPLOYE PAR LA REGIE	

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0.00

⁽¹⁾ Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

Application agréée E-legalite.com

IV - ANNEXES

99_BU-057-255701880-20220414-BP_2022-BF

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

CO

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public [3] 01/01/2014 - Société Publique Locale 01/04/2021 - Exploitation du service public de transport relevant de la compétence du	SPL Trans Fensch KEOLIS	SPL Trans Fensch Kéolis Thionville Fensch	Société Publique Locale Société Anonyme (SA)	906 778,96 21 680 923,07
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

⁽¹⁾ Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

⁽³⁾ Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...)

Application agréée E-legalite.com

IV – ANNEXES	99_BU-057-255701880-20220414-BP_2
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 60 Nombre de membres présents 30 Nombre de suffrages exprimés : 44 VOTES :

Pour : 43 Contre : 0 Abstentions : 4

Date de convocation: 06/04/2021

Présenté par (1) M. SCHREIBER Roger, A Yutz le 13/04/2021 (1) M. SCHREIBER Roger,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire A Yutz, le 13/04/2021 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ABATE Patrick, Conseiller Délégué	
ACKER Christine, Conseillère Déléguée	
ANDRE René, Conseiller Délégué	izul
BALCERZAK Roland, 3ème Vice-Président	31.
BARILLARO Jérémy, Conseiller Délégué	- Car
BAUR Denis, Assesseur	
BECKER Patrick, 1er Vice-Président	
BERNARDI Alessandro, Conseiller Délégué	
BEY Michèle, Assesseur	
BRUSCO Stéphan, Conseiller Délégué	B
COLIN Jean-Marie, Assesseur	
CORAZZA Jean-Luc, Conseiller Délégué	- AL
DEISS Murielle, Conseillère Déléguée	V
DEUTSCH André, Conseiller délégué	
ENGELMANN Fabien, Conseiller Délégué	
FATTORELLI Viviane, Conseillère Déléguée	
FERRERO Marc, Conseiller Délégué	
FEUVRIER Alieth, Conseillère Déléguée	
FRADELLA Cédric, Conseiller Délégué	
FREYBURGER Julien, Conseiller Délégué	
GRILLO Marie, Conseillère Déléguée	

Application agréée E-legalite.com 99_BU-057-255701880-20220414-BP_2022-BF IV – ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES

GUERMANN Bernard, Assesseur	
HATRI Aicha, Conseillère Déléguée	
HERFELD Marie-Laurence, Conseillère Déléguée	
HERGAT Michel, Conseiller Délégué	
HOLSENBURGER Alexandre, Assesseur	Lopenty
JURCZAK Serge, 4ème Vice-Président	
KASPAR-COTRUPI Angèle, Assesseur	
KOWALCZYK Maryline, Conseillère Déléguée	Solo to
LANGMAR Déborah, Conseillère Déléguée	4.
LOPICO Aurélie, Conseillère Déléguée	
LORENTZ Maurice, Assesseur	A de la constant de l
LUCCHINI Marc, Conseiller Délégué	A
MATHIEU Bertrand, Conseiller Délégué	
MEDVES Jean-François, 2ème Vice-Président	de
MELEO Guy, Conseiller Délégué	17 4
PAQUET Michel, Conseiller Délégué	
PARPETTE Jerry, Conseiller Délégué	
PAULY Elsa, Assesseur	
PHILIPPE Lionel, Conseiller Délégué	
POUGET Clémence, Conseillère Déléguée	
REBSTOCK-PINNA Alexandra, Conseillère Déléguée	
RECH Serge, Conseiller Délégué	1 ton
RENAUX Patricia, Conseillère Déléguée	(%)
ROBINET David, Conseiller Délégué	
SCHITZ Denis, Conseiller Délégué	Chit
SCHIVRE Marc, Conseiller Délégué	die
SCHNEIDER Brigitte, Conseillère Déléguée	353
SCHREIBER Roger, Président	
SCHULTZ Laurent, Conseiller Délégué	

le 14/04/2022

IV – ANNEXES	99_BU-057-255701880-202 20 414-BP
ARRETE ET SIGNATURES	1 0
SCHUTZ Sylvie, Conseillère Déléguée	
SEGURA Olivier, Conseiller Délégué	1
TACCONI Pierre, 5ème Vice-Président	
TSCHIERSCH Laurent, Conseiller Délégué	
VEINNANT Bernard, 6ème Vice-Président	
VETZEL Caroline, Conseillère déléguée	
WATRIN Audrey, Conseillère Déléguée	
WEIS Mathieu, Conseiller Délégué	7
ZENNER Bernard, Conseiller Délégué	23
ZIEGLER Damien, Conseiller Délégué	1/24

Certifié exécutoire par (1) M. SCHREIBER Roger, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Yutz,le

⁽¹⁾ Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : le Comité Syndical.